



Il reçut dans le dos un maître coup de pique.

Mais il apprit aussitôt que M. le chevalier était un panier percé, traqué par une meute de créanciers, et d'ailleurs sans maison... c'est-à-dire sans domestiques.

En même temps il entendit beaucoup parler d'un grand personnage étranger qui, depuis le commencement de l'hiver, habitait avec sa fille à l'hôtel de la Tourette, et qui avait de nombreux domestiques.

Cet opulent étranger arrivait de Pondichéry. Ses habitudes orientales et son teint de bistre le faisaient considérer comme un homme à demi sauvage. Il parlait peu, ne sortait jamais qu'en voiture fermée, ne recevait personne, menait, même au sein de la famille de la Tourette, une existence mystérieuse. N'était-ce pas de sa bourse que pouvaient être sortis les vingt-cinq mille francs qui avaient payé l'évasion de Mandrin ?

Peut-être Gaston les lui avait-il empruntés. Peut-être également avait-il trouvé le coquin nécessaire à son entreprise parmi les étrangers que le nabab Julien Mirouël traînait avec ses bagages...

Ce fut à cette dernière supposition que Joseph Peyre s'arrêta, mais encore sous bénéfice d'inventaire. Ne voulant pas se découvrir, il était obligé à procéder dans ses investigations avec une prudente lenteur.

La maison provisoire et ambulante du nabab se composait de deux valets de chambre, un nègre et un Hindou, d'un intendant européen vieilli à son service, d'un cocher, d'un valet de pied, et de deux hommes dont les fonctions étaient mal définies, mais qui en Asie étaient chargés de sa défense personnelle, sortes de bouledogues de combat, utiles dans les longs voyages.

Ce fut sur ces deux derniers que devaient porter les soupçons de Joseph Peyre. Comme leur maître, ces individus sortaient rarement, ne se montraient dans aucun cabaret. Cependant Joseph parvint à les voir dans la cour de l'hôtel.

Plus de doute, enfin. Il reconnut dans l'un d'eux l'auteur de l'outrage.

Mais, comme l'avait dit Victorine, ce coquin était de taille!...

Dès que cet homme l'aperçut, il vint droit à lui et, avec l'insolence que donne la force, il dit au jeune homme :

— Je sais ce qui t'amène, mais si tu tiens à ta peau ne m'approche jamais à plus de dix pas de distance.

— Lâche ! répondit Joseph, j'aurai ta vie ou tu auras la mienne.

— Au large, canaille ! cria le gredin. Au large ! Et, s'armant d'un fouet, il tailla des jarretières au jeune homme.

Celui-ci éperdu de fureur voulut se jeter sur lui, mais le second hercule vint en aide à son ami, prit Joseph par les épaules et le poussa vers la porte. La valetaille riait. Elle est volontiers du côté du plus fort.

Cependant, d'une fenêtre de l'hôtel, Julien Mirouël avait été témoin de cette scène odieuse. Il envoya son nègre aux informations en lui recommandant de donner une pièce d'or au pauvre diable.

Pluton (c'était le nom du nègre) s'approcha des combattants et dit d'une voix douce :

— Moussié défend de faire du mal à li.

Les dogues se retirèrent aussitôt, Pluton s'approcha ensuite de Joseph Peyre et, lui tendant un louis de vingt-quatre livres :

— Tenez, moussié, lui dit-il, c'est pour vous, boire.

— Je ne demande pas à boire, répondit Joseph avec dignité. Garde ton or, l'ami, et va dire à ton maître que j'ai à lui parler et que je lui demande justice.

Pluton, étonné, se retira lentement ; Joseph demeura, attendant la réponse du nabab, et les domestiques irrités gardèrent un silence menaçant.

Un instant après, Pluton redescendit dans la cour, et dit au jeune homme :

— Moussié, li peu véni.

Joseph le suivit.

— Que désirez-vous de moi, demanda Julien Mirouël, et quelle est la cause de ce tumulte ?

— Monsieur, répondit Joseph, je réclame justice contre un de vos domestiques.

— Lequel ?

— Cet homme, dit Joseph en désignant un des gardes-du-corps de l'étranger.

— Quel préjudice vous a-t-il causé ?

Joseph se recueillit un moment, ne sachant comment exposer des faits d'un caractère aussi complexe et aussi monstrueux.

— Eh bien ! répondez, fit Mirouël.

— Vous en savez déjà quelque chose, répondit le jeune homme.

— Je ne m'explique pas votre présence à l'hôtel de la ferme; je ne vous ai jamais vu; j'ignore qui vous êtes.

— Vous avez cependant entendu parler de Joseph Peyre?

— Moi? fit Mirouël. J'entends ce nom pour la première fois.

— Alors vous avez oublié le nom d'un homme que vous aviez choisi pour l'accomplissement de vos secrets desseins.

— Je ne vous comprends pas.

— A qui vous avez fait remettre dix mille livres par ce valet.

— Est-il vrai, Limousin, demanda Mirouël à son domestique, que tu aies remis dix mille livres de ma part à ce jeune homme?

— Il l'a rêvé, pour sûr, monsieur.

— Je m'appelle Joseph Peyre et c'est à moi que vous vous êtes adressé pour vous introduire dans la prison du palais afin de délivrer Louis Mandrin.

— Oh! par exemple!... se récria Mirouël en se renversant dans son fauteuil. Ah çà, l'ami, à qui croyez-vous donc parler?

— J'ignore votre nom, monsieur; je sais que vous êtes étranger et depuis peu de temps à Grenoble, mais c'est à votre domestique que j'ai eu affaire.

— Comment voulez-vous, reprit Mirouël, que je donne de l'argent pour faire sauver un bandit? Comme étranger et comme hôte de M. le fermier général de la gabelle, ce serait doublement extravagant. — Réfléchissez un peu.

— Cet homme ne m'a pas parlé de vous, mais il est à votre service et c'est avec lui que j'ai traité de la délivrance de Mandrin; j'avais donc lieu de croire qu'il agissait pour vous.

— Vous êtes trompé par quelque ressemblance.

— Non, monsieur, ma mémoire est fidèle. C'est à plusieurs reprises que je me suis entretenu avec votre valet, et l'on n'oublie pas facilement une personne qui ourdit avec vous un complot où l'on risque sa tête et qui paye votre complicité dix mille livres.

« Il m'est aussi difficile de me tromper en ce cas qu'il est facile à cet homme de me démentir. Il tient à rester à votre service, il y a sans doute de gros profits; son intérêt est de nier ce dont je l'accuse et il nie effrontément. Mais j'ai des témoins. Oserait-il nier de même devant deux autres ouvriers de Grenoble, qui se sont joints à nous et qu'il a payés chacun cinq mille livres?

Puis avec une explosion de colère et de douleur :

— Nierait-il devant celle qu'il a outragée?

— Il est fou ! s'écria impudemment le domestique.

— Voyons, mon garçon, dit Mirouël, voilà des histoires qui me semblent bien extravagantes.

— Permettez, monsieur. Puisque vous êtes resté étranger aux faits que je vous rappelle, je vais m'expliquer plus clairement.

« J'avais pour maîtresse la fille du geôlier de la prison du palais. Victorine, à qui j'ai promis le mariage, m'ouvrait la nuit la porte de la conciergerie du palais en s'emparant des clefs de son père. Ce secret parvint à la connaissance de votre domestique et d'une personne assez riche pour payer largement la liberté du prisonnier. La personne en question résolut de profiter de mes intelligences avec Victorine. Votre domestique fit ma connaissance et m'offrit dix mille francs pour délivrer Mandrin ; c'était une petite fortune, j'acceptai. Nous nous adjoignîmes, pour une nouvelle somme, deux autres compagnons. Victorine, me croyant seul, ouvrit la porte ; je m'emparai des clefs des cachots et tandis qu'avec mes amis nous emmenions Mandrin et son lieutenant et que nous quittions le palais, cet individu y restait caché, se jetait sur la jeune fille et, usant de menaces et de violences, lui faisait subir le dernier outrage.

« Cet infortunée crie vengeance et elle sera vengée !... Voilà pourquoi, monsieur, j'ai traité ce misérable de lâche et de traître... pourquoi j'attends de votre justice de chasser honteusement de votre maison un pareil coquin, en attendant que je lui inflige le châtement qu'il mérite.

— Qu'as-tu à répondre, Limousin ? demanda Mirouël à son domestique.

— Rien, monsieur, répondit ce dernier ; rien que ce que j'ai déjà dit à monsieur : je ne connais pas cet homme, qui me fait l'effet d'être un fou ou un individu trompé par une ressemblance extraordinaire.

— Eh bien, Joseph Peyre, reprit Mirouël, vous entendez?... Je n'ai pas de raison pour accepter vos allégations de préférence aux dénégations de Limousin. Retirez-vous donc et laissez-nous en paix.

— Cela ne saurait se passer ainsi, dit Joseph Peyre, du ton d'une colère sourde et mal étouffée.

— Pas de menaces, mon ami, ou je vous signale à l'autorité. Rentrez chez vous ; réfléchissez ; cherchez le véritable auteur du crime dont vous accusez mon domestique.

— Je n'ai pas à chercher et je n'ai pas de doute ! s'écria le jeune homme avec véhémence. Vous me refusez justice ; je me vengerai !

— Nous verrons cela ! fit Limousin.

— En attendant, reprit Mirouël, veuillez prendre la porte, sans bruit...

— Je m'en vais, mais vous aurez bientôt de mes nouvelles, dit Joseph Peyre.

— Ne m'échauffez pas les oreilles.

— Oui, décampez au plus vite, dit Limousin en s'appêtant à jeter dehors l'imposteur.

— Ne me touche pas ! fit Joseph en esquivant le contact du valet.

Et il s'éloigna exaspéré.

L'idée de sa vengeance ne l'abandonna pas, elle devint au contraire plus ardente et plus impérieuse. Plus d'une fois il alla, le soir, rôder aux environs de l'hôtel de la Tourette, mais sans rencontrer celui qu'il cherchait et à qui il réservait un coup de couteau.

Depuis l'arrivée du nabab, l'hôtel de la ferme, le soir, paraissait désert. Le vicomte ne donnait plus de soirées et, prétextant une attaque de goutte imaginée, refusait toute invitation. Ce changement extraordinaire dans les habitudes du fermier général donnait beaucoup à causer. Entre autres choses, on disait que les MM. de la Tourette étaient ruinés, que la gabelle pillée sans cesse leur avait peu rapporté dans ces derniers temps. On ajoutait qu'ils s'enfermaient avec le nabab et l'accaparaient, parce qu'ils n'avaient plus d'espoir qu'en lui et, selon les *mieux informés* de Grenoble, le vicomte devait céder sa charge à son fils et demander pour lui la main de la fille du nabab.

Ce n'était pas mal deviné, ni bien loin d'être la vérité tout entière.

Cependant la fortune de l'Indien et les mérites de sa fille restaient toujours un mystère. Isaure ne se montrait pas ; on ne la connaissait que par les indiscretions des domestiques de M. de la Tourette et, quant au nombre de millions que l'on supposait à son père, il variait de vingt-cinq à cinquante. C'était fabuleux.

Cependant, avant que le mystère de l'hôtel de la ferme se fût éclairci, Julien Mirouël faisait ses préparatifs de départ et un beau soir, en revenant de son travail, Joseph Peyre apprit qu'il avait quitté Grenoble.

Où allait-il? Toute la journée les badauds s'étaient posé cette question en voyant passer les nombreuses et colossales caisses que traînait après lui le voyageur.

Joseph fut assez heureux pour apprendre que le nabab se dirigeait par étapes plus ou moins longues vers l'Italie et pendant quelque temps résiderait à Valence.

Alors, sentant son impuissance à se venger, il songea à Mandrin.

Il n'avait jamais pris le capitaine de Roquairol pour un simple contrebandier, et il pensait qu'il pouvait être tenté par une proie aussi riche que le nabab.

En effet, à la révélation d'un pareil trésor, le capitaine fut ébloui.

III

CE QUE DEVIENT JOSEPH PEYRE

Lorsque Joseph Peyre eut terminé son récit, Mandrin, qui l'avait écouté sans l'interrompre et avec intérêt, lui dit :

— Eh bien ! mon cher, qu'attendez-vous de moi ? De vous aider à vous venger de ce valet ? Voilà une singulière besogne que vous taillez au capitaine Mandrin. Mais vous vous dites : Le capitaine ne dédaignera point de piller les bagages du nabab... Hum ! je ne suis pas un bandit, moi ; je suis un franc-saulnier, un défenseur de la franchise du sel, l'ennemi d'un impôt inique et d'un privilège monstrueux ; je suis contrebandier, je ne suis pas brigand.

« Je ne coupe la route qu'à la gabelle ; je ne la coupe pas au paisible voyageur, à l'honnête marchand. Je ne continue pas les exploits de nos seigneurs, barons, comtes et marquis. C'était bon pour ces nobles chevaliers d'arrêter les passants afin de les dévaliser. Ils allaient à la chasse aux marchands, aux voyageurs, dans le même équipage que pour la chasse au héron et les expressions de voleur et de chasse au vol n'ont pas d'autre origine.

« Mais je ne chasse pas au vol, moi.

« Je suis vilain et je combats les gabelous, voilà ma tâche.

— Eh ! mais, fit Joseph Peyre, sans se déconcerter, ces gens-là,

par des liens d'amitié qui seront bientôt des liens de famille, appartiennent à la ferme de la gabelle.

— Eh bien ! j'admets encore, repartit Mandrin ; mais qui vous dit que je suis en état de les combattre actuellement ? N'avez-vous rien appris ?

Joseph Peyre regarda le capitaine avec étonnement.

— Vous alliez au château de Roquairol ? continua Mandrin.

— Oui.

— Vous croyiez y trouver une bande considérable ?

— Oui, capitaine.

— Eh bien ! mon ami, votre déception eût été complète en arrivant à Roquairol.

— Comment cela ?

— Le château n'existe plus.

— Que dites-vous ? fit Joseph Peyre avec un étonnement extrême.

— Pendant mon absence, une partie de ma bande s'est révoltée et a fait sauter le château. Tous ceux qui n'ont pas été ensevelis sous les ruines se sont dispersés et je suis à leur recherche. Je n'ai donc plus de capitaine que le titre. Je suis un officier sans soldats. Vous voyez donc, Peyre, que pour le moment je ne puis vous être l'une grande utilité.

Joseph Peyre paraissait stupéfait.

— Voilà vos châteaux en Espagne dans le même état que mon château de Roquairol. Mais attendez. Je n'ai pas quitté la partie. Mon frère Claude et un de mes bons amis sont dans les environs de Norrepe et je compte bien les reprendre ; ma bande, en quelques jours, peut être reformée et mise en état de tenir la campagne. — Voulez-vous être des nôtres, Joseph Peyre ?

A cette proposition inattendue, le jeune homme demeura un instant interdit. Il n'avait pas jusqu'alors envisagé la perspective de cette nouvelle carrière.

— Je gagne ma vie, répondit-il ; le travail ne manque pas aux charpentiers à Grenoble.

— Alors, restez à Grenoble, mon garçon, fit sèchement le capitaine.

Joseph réfléchit encore.

Et comme s'il se voyait de retour à la ville, en face de sa maîtresse lui demandant :

LE CAPITAINE MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ, avec splendides illustrations



AVENTURES et EXPLOITS du CAPITAINE MANDRIN

LE CAPITAINE

MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ

Mandrin n'est pas un malfaiteur vulgaire. C'est un homme de proie, un brigand, mais de large envergure; rien de mesquin ni de lâche chez lui; il pille, mais n'escroque pas; il n'assassine point, il se bat.

Jeune, beau, aventureux et intelligent, il a tout pour lui; il est sympathique, brave, généreux! Il combat et ruine ce que le peuple hait, et partout le peuple est son ami. « Guerre aux châteaux, paix aux chaumières!... A bas la douane, l'octroi, la gabelle! A bas les impôts qui écrasent les pauvres gens!... » Telle est sa devise.

C'est un homme historique; on ne fera jamais l'histoire des abus de l'ancien régime sans parler de Mandrin.

Brigand en 1755, il eût été en 89 un révolutionnaire.

Avant de biffer les lois iniques, il faut briser leurs instruments. Le contrebandier Mandrin fut le plus grand des briseurs de barrières. Il fut un homme nécessaire, son brigandage naquit des abus de son temps.

Quand les impôts sont excessifs, que la misère est extrême, la police est sans autorité, sans force, et le brigandage fleurit!

A la tête de ses deux cents cavaliers, il apporte des ballots de contrebande et ne rançonne que les commis; ses quatre grandes expéditions durent plus d'une année à travers la Franche-Comté, le Dauphiné, le Lyonnais, le Bourbonnais, l'Auvergne, dix-neuf départements, vingt-sept villes dont il s'empare, où il délivre les détenus et vend sa contrebande.

Pour le vaincre il fallut former un camp devant Valence et envoyer 2,000 hommes. On ne le prit que par trahison, et encore aujourd'hui des familles s'honorent de sa parenté et disent qu'il fut un libérateur!

Nulle existence n'est plus romanesque et plus dramatique que celle de ce brigand légendaire. Aucun récit n'est plus intéressant, plus empoignant que celui de la vie du grand contrebandier : le Capitaine Mandrin.

L'Ouvrage est illustré de splendides gravures inédites, en grand format

5 centimes LA LIVRAISON 2 le mardi et 2 le vendredi	TOUTES LES LIVRAISONS SUIVANTES SERONT A 5 CENTIMES ET ILLUSTRÉES DE BELLES GRAVURES A. FAYARD, éditeur, 78, boulev. Saint-Michel, Paris	25 centimes LA SÉRIE Une tous les 10 jours
------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------

Cet ouvrage illustré à 5 cent. la livraison et à 25 cent. la série atteint les dernières limites de la lecture à bon marché.

Pour les frais d'affranchissement par poste, ajouter 10 centimes par série, c'est-à-dire envoyer autant de fois 35 centimes qu'on désire de séries, à M. FAYARD, éditeur, 78, boulev. St-Michel, Paris.

Pour recevoir quatre séries, adresser 1 fr. 40 en timbres ou mandat-poste. — Pour recevoir 10 séries, adresser 3 fr. 50 et renouveler l'envoi pour recevoir la suite.